

la lettre

de la Fondation BCV
deuxième pilier

2012-2016, quatre années à la présidence de la Fondation

Vous avez présidé la Fondation durant quatre ans, quel bilan tirez-vous de ce mandat?

C'était une expérience très enrichissante. Je n'avais jamais été responsable d'une structure de cette taille-là, qui a d'ailleurs doublé en dix ans, en raison du mouvement global de concentration des caisses. J'ai été impressionné par la qualité des mandataires, des membres du Conseil de fondation et apprécié leur soutien.

Sur le plan des performances, je suis tout aussi satisfait. Lors de mon entrée en fonction, je déplorais l'absence du troisième cotisant, les marchés. Mais entre-temps ils se sont révélés porteurs: nous avons toujours obtenu des taux de rendement de 5 à 7%. Nous subissons sans doute une correction pour l'année 2015, mais en réalisant un rendement de 20% en trois ans, nous avons crédité les taux d'épargne des actifs de 3%, ce qui est déjà particulièrement positif dans le contexte actuel.

Justement, ce contexte actuel de taux faibles voire négatifs n'amène-t-il pas des changements?

Le marché des obligations performe effectivement très peu et se révèle très volatil. Nous sommes face à un problème d'investissement: où investir pour continuer à assurer des rendements obligataires? C'est toute la discussion que nous avons cette année et que le prochain Conseil de fondation devra affronter. Nous bénéficions des conseils de la division Asset management de la BCV.

L'autre chantier annoncé c'est la réforme prévoyance vieillesse 2020, comment la Fondation s'y prépare-t-elle?

Les conséquences impacteront davantage le directeur de la Fondation et le service commercial. Le changement du plan minimum légal touchera les entreprises, il faudra donc vérifier quels sont les plans qui sont compatibles avec la réforme, et aller voir toutes les entreprises concernées pour modifier les plans de prévoyance.

Tout cela occasionnera un grand travail administratif pour lequel une adaptation de l'outil informatique sera nécessaire. Ces travaux sont en cours: le logiciel de gestion utilisé par notre gérant, la BCV devra être modifié. Par ailleurs, un site internet plus moderne et convivial est en projet, à destination des employeurs et des membres du Conseil. Il ne sera cependant pas connecté avec l'outil de gestion, pour des questions de sécurité. Le Conseil suit ces changements avec une grande attention.

Comment se présentent les élections de cet automne?

Nous allons au-devant d'un certain nombre de changements. Suite aux évolutions légales, les représentants de la BCV, actuellement 4 des 12 membres, vont quitter le Conseil. Ces sièges seront répartis par moitié entre employeurs et employés. Enfin deux membres ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas. Le scrutin offre donc pour le moment six places à pourvoir.



Claude Rey

Président de la Fondation

Avec le recul, quelles forces et faiblesses voyez-vous aujourd'hui dans la Fondation?

Sa force est indéniablement sa proximité avec la BCV, quatrième banque de Suisse, qui lui procure un appui logistique inédit, ainsi qu'un nom et une attractivité unique. Cela pourrait être vu comme un manque d'indépendance, mais je constate, lors des discussions, que le gérant est challengé par le Conseil. Au vu de la complexification du système, une des questions est celle de la taille. Nous avons franchi un palier ces dernières années pour atteindre 1,4 milliards de francs de bilan fin 2014. Mais le processus de concentration entamé il y a quelques années n'est cependant pas terminé. Il est probable que d'ici cinq à dix ans, des caisses moyennes comme la nôtre se regroupent également.

Sommaire

2016-2018, des défis croissants pour la Fondation p. 1

Sécurité des informations: des nouveautés à venir p. 2

Les placements de la Fondation p. 3

Rencontre avec un adhérent: Petit Levages S.A p. 4



Sécurité des informations: des nouveautés à venir

Pour assurer un meilleur service à ses clients, la Fondation BCV deuxième pilier prend dès cet été deux initiatives, pour sécuriser les communications avec les clients et pour s'assurer du bien-fondé d'un paiement de prestations.

Au quotidien, les équipes de la Fondation BCV deuxième pilier chargés de la gestion administrative des dossiers échangent avec un grand nombre de clients, près de 850 entreprises à ce jour. Cela représente pour les collaborateurs un grand nombre d'interlocuteurs, qui ne sont pas toujours réguliers et pas toujours identifiables.

Il est certes prévu qu'une société désigne une personne de contact en son sein pour échanger exclusivement avec la Fondation, mais dans la pratique, cette règle se révèle impossible à appliquer, et en réalité la Fondation se retrouve face à une multiplication d'interlocuteurs et de canaux de communication: mails, fax, téléphones, courriers... De plus, la célérité des échanges augmente régulièrement, ce qui implique une plus grande utilisation des moyens informatiques.

Données sensibles à protéger

Or, les données échangées par ces canaux sont particulièrement sensibles. Elles sont confidentielles par définition, concernent par exemple les revenus des assurés ou leurs coordonnées. Le risque d'usurpation d'identité n'étant pas nul, et allant croissant, la Fondation a décidé de changer ses processus.

Un formulaire sera envoyé vers la fin de l'été à tous les adhérents pour leur permettre de choisir les moyens et personnes de contact avec lesquelles la Fondation sera autorisée à communiquer. Chaque entreprise pourra donc évaluer ses risques et déterminer quels canaux privilégier. Pour

les sociétés qui ne souhaiteront pas formaliser ces échanges par le biais du nouveau formulaire, la communication se fera par courrier uniquement. De son côté, la Fondation poursuit sa politique interne pour sécuriser les échanges: double vérification avant envoi, identification des interlocuteurs, mot de passe sur les fichiers, etc.

Signatures authentifiées

La Fondation identifie un autre risque, lorsqu'un salarié demande à obtenir tout ou partie de son capital de prévoyance via un simple formulaire. Cette situation intervient dans le cas où l'assuré quitte la Suisse définitivement, ou procède à un achat immobilier par exemple. Pour que le versement puisse être effectué, il nécessite la signature du conjoint ou du partenaire, le cas échéant.

Or, la législation impose l'accord du conjoint ou du partenaire. Et comme le montre la jurisprudence, des cas de falsifications ont déjà été observés. Pour s'en prémunir, la Fondation avait déjà initié des changements: demande de signatures types, signature dans une agence BCV. Malgré ces précautions, la Fondation a déjà détecté des tentatives de fausses signatures.

La Fondation demandera désormais aux assurés souhaitant retirer un montant supérieur à 20 000 francs de faire légaliser les signatures nécessaires. Le procédé suppose simplement de se rendre devant un notaire muni d'une pièce d'identité. C'est ce dernier qui constate officiellement l'authenticité de la signature. Une démarche supplémentaire, certes, mais un réel gain en sécurité pour les assurés, leurs familles, et la Fondation.

Les placements de la Fondation

Globalement, l'économie européenne donne des signes encourageants grâce notamment à la politique expansive de la Banque centrale européenne (BCE) et à l'affaiblissement de l'euro. La crainte d'une déflation, qui avait poussé les taux à des niveaux extrêmement bas, a diminué. L'effet sur les rendements a été immédiat et la volatilité des marchés obligataires a fortement augmenté.

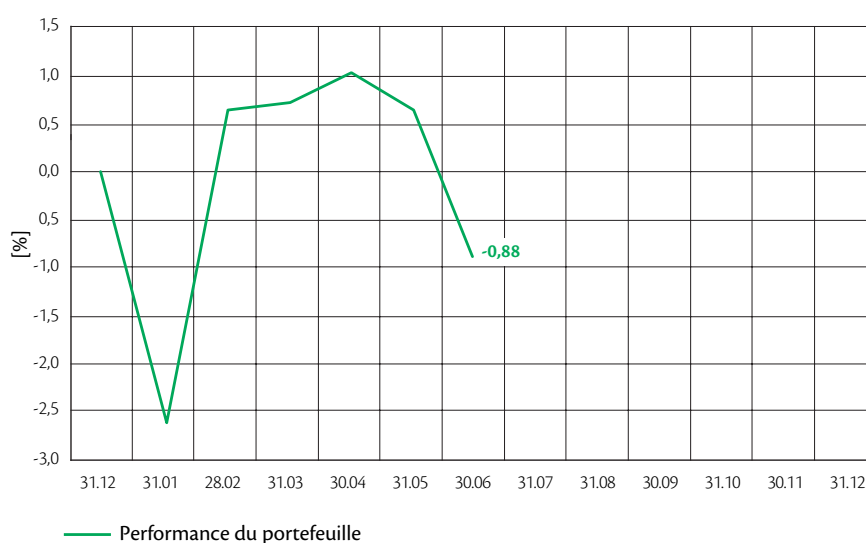
Le marché des actions reste intéressant en raison des politiques accommodantes de la plupart des banques centrales, de l'amélioration conjoncturelle globale et du manque d'alternatives de placement. Cependant, après plusieurs années de hausse ininterrompue, les marchés occidentaux ont connu une correction durant le dernier trimestre. La volatilité des bourses a été particulièrement importante en Europe en raison des incertitudes liées à la problématique grecque. Le marché américain a mieux résisté, après un premier trimestre affecté par les conditions météorologiques, l'économie reprenant de la vigueur. Les marchés émergents ont globalement souffert des problèmes structurels que rencontrent certains pays, particulièrement le Brésil. La Chine, pièce clé des marchés en développement, connaît en outre quelques incertitudes sur la poursuite de la croissance.

A l'instar des marchés boursiers, les cours des matières premières ont évolué sans tendance claire. La situation conjoncturelle chinoise a particulièrement pénalisé les cours des métaux industriels.

La crise grecque a naturellement affecté le cours de l'euro qui, malgré l'amélioration économique, a continué de souffrir face au dollar. Par rapport au franc suisse, le mouvement a été moins important; l'économie de notre pays, même si elle a fait preuve d'une bonne résistance, devrait finir par être affectée par l'abandon du cours plancher.

Dans ce contexte, le portefeuille de la Fondation affiche sur l'année une performance nette de -0,88%.

Performance nette au 30.06.2015 (%)



La répartition des placements:

Véhicules de placements	Situation au 30.06.2015	Allocation stratégique
Liquidités	6,66%	0,00%
Obligations en CHF	29,57%	39,00%
Obligations en ME	8,79%	10,00%
Actions suisses	12,26%	12,00%
Actions étrangères	16,55%	14,00%
Immobilier	12,23%	10,00%
Hedges funds	8,81%	10,00%
Matières premières	5,13%	5,00%
	100,00%	100,00%

Rencontre avec un adhérent: Petit Levages S.A

Machines surpuissantes, chantiers monumentaux... Pour les grutiers, le hors norme se gère au quotidien. Rencontre avec des entrepreneurs qui hissent la réactivité en valeur-clé.

Monter des passerelles? Lever des bateaux? Installer des grues à tour sur les chantiers de Suisse romande? Petit Levages sait faire. Et quand un train se renverse comme à Daillens en mai dernier, ou qu'un poids lourd se retrouve au fond d'un ravin, c'est encore à ses engins qu'on fait appel en urgence.

Fondée en 1985 à Bossonens (FR) l'entreprise est spécialisée dans les levages et manutentions en tous genres. Elle a bénéficié du boom du marché des maisons préfabriquées à la fin des années 80, puis de celui de la construction en général. Suite au décès de son fondateur, Georges Petit, la société a été reprise en 1993 par la famille Matthey. Les synergies avec ce transporteur de Renens ont été un moteur de croissance très important. Aujourd'hui, Petit Levages est active dans toute la Suisse, à partir de ses trois sites de Bossonens (FR), Bussigny (VD) et Aire (GE). Près de la moitié de son activité consiste à monter, transporter et démonter des grues pour des chantiers de construction. Mais elle déplace aussi quantité d'autres éléments: véhicules, machines de chantier, climatiseurs...

De nouveaux engins en permanence

Si les opérations sont spectaculaires et font appel à des grues pouvant peser jusqu'à 96 tonnes sur route, elles ne sont pas forcément prévues longtemps à l'avance. «Pour certains clients, l'urgence, c'est le jour même, pour d'autres, c'est dans une semaine. Et puis lorsqu'un chantier démarre, la grue est souvent commandée au dernier moment», résume Patric Blanchard, technico-commercial depuis 15 ans. «C'est parfois difficile à gérer». Réactivité et disponibilité sont les clés du métier.

Intervenir vite suppose d'avoir un parc de machines suffisamment fourni, pour être présent sur plusieurs chantiers à la fois. Les nouveaux engins sont acquis, sur le principe du leasing. «Chez nous, une grue a une durée de vie d'environ huit à douze ans, après, elle n'est plus dans le coup par rapport aux capacités de la concurrence», explique Denis Mercier, directeur de la maison. En 2014 Petit Levages a ainsi remplacé deux grues mobiles de forte capacité. Le coût d'un engin neuf varie entre 1 et 5 millions de francs.

La réactivité implique d'être flexible. «Quand on reçoit une demande, il faut la plupart du temps aller voir la situation. Cela afin d'anticiper les problèmes, d'organiser le travail en sécurité et, souvent, de conseiller le client. Ça veut dire être disponible en toute heure et en tout lieu», résume Denis Mercier, son mobile à la main. Le terrain, en particulier le sol, est l'élément crucial pour des opérations de levages. Lorsque le vent s'en mêle, ou que l'espace pour manœuvrer est très réduit il faut parfois s'y rendre en urgence, pour épauler un machiniste. «Il m'arrive souvent d'être lancé dans des tâches administratives et de tout lâcher pour me rendre sur un chantier», témoigne Denis Mercier fort de 36 années de métier.

Une expérience précieuse, car elle permet une évaluation plus juste des risques. Chez Petit Levages, nombreux sont les conducteurs de grues à avoir entre 20 et 30 ans de maison. Malgré des horaires et un rythme parfois éprouvant, ces derniers sont des passionnés. Il y a le plaisir de faire corps avec engins titanesques, maniés au centimètre près. Et celui d'avoir des journées aussi variées que ce qu'une grue peut porter.



Un camion semi-remorque suspendu à deux grues: l'outil de communication de Petit Levages pour sa journée portes ouvertes en 2015.



Le chantier du nouveau siège de «JTI» Japan Tobacco International à Genève (Sècheron).

30
employés dont

19
grutiers

17
grues mobiles
sur pneus

Editeur:

Fondation BCV deuxième pilier

Rédaction:

Camille Andres

Réalisation graphique:

Jean-Philippe Cevey

Placements:

Asset Management BCV

Adresse de la rédaction:

Fondation BCV deuxième pilier, c/o BCV,

case postale 300, 1001 Lausanne

E-mail: lpp.entreprise@bcv.ch

Internet: www.lpp-bcv.ch